

Epernay , le 24/09/2007

Monsieur le Président,
Cher Maître,
Chers amis Escrimeurs,

Le Cercle d'Escrime d'Epernay a le plaisir de vous inviter aux Championnats régionaux cadet et senior, individuel et par Equipe.

Samedi 6 Octobre 2007
au C.O.M.E.P
(Parc Roger Menu)

.../...

REGLEMENT

1° LICENCES

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés ayant ou n'ayant pas participé aux autres compétitions comptant pour le classement régional. (**licence demandée à l'inscription**)

2° DROIT D'ENGAGEMENT

fixé à : 7 € par tireur.

3° CATÉGORIES ET HEURES D'APPEL

| <i>Catégories</i> | <i>Arme</i> | <i>Appel</i> | <u>Scratch : 15 mn après l'appel</u> <i>Début des assauts</i> |
|---------------------|----------------|--------------|---|
| Cadet Homme | Fleuret | 14h00 | 14h 30 |
| Cadette | Fleuret | 14h30 | 15h15 |
| Senior Homme | Sabre | 14h00 | 14h30 |
| Senior Dame | Sabre | 14h30 | 15h15 |
| Cadet Homme | Sabre | 15h00 | 15h30 |
| Senior Homme | Fleuret | 15h00 | 15h45 |
| Senior Dame | Fleuret | 15h00 | 15h45 |
| Cadette | Sabre | 15h00 | 15h45 |

Les Equipes se dérouleront à l'issue des compétitions individuelles

4° TENUE ET MATERIEL DES TIREURS

Les tireurs non munis d'une tenue réglementaire 350N, d'un matériel électrique complet et de leur arme en bon état de fonctionnement ne seront pas admis à la compétition.

5° DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE : NON STOP (RESTAURATION)

Pour toutes les catégories :

La formule : .1 Tour de poule et TED

6° RESPONSABILITE DU COMITE D'ORGANISATION

Le comité organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne tout dégât de matériel, pertes ou vols, dans les vestiaires ou dans la salle. Chaque tireur est responsable de son matériel.

7° COMPORTEMENT DES ACCOMPAGNATEURS

Nous vous remercions de ne pas intervenir auprès des arbitres pour le bon déroulement des épreuves. Seuls les Maîtres d'Armes et accompagnateurs des clubs sont admis sur les pistes.

8° APPLICATION DU REGLEMENT

Aucune modification ne sera tolérée à ce présent règlement et ce jusqu'à la fin de l'épreuve.

9° ARBITRAGE

Suite aux catégories présentes, il y aura un auto-arbitrage. Seulement les arbitres inscrits pour la totalité de l'épreuve seront indemnisés. **Aucun quota n'est demandé.**

Directive fédérale, aucun tireur ne peut arbitrer contre une rémunération

Pour le bon déroulement de l'épreuve, nous demandons aux tireurs de participer à l'arbitrage.

10° INSCRIPTIONS

Prière de nous retourner obligatoirement la liste d'engagements pour le Jeudi 4 Octobre 2007 afin de nous permettre de recenser les engagements dans chaque catégorie.

Les inscriptions doivent parvenir à :

Maître DARDE Cyrille 12 rue de la Gare 51 380 VERZY

☎ 03.26.83.67.08 ☎ 06.70.35.21.66 E.mail : maitre.darde@verzy.net

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

INSCRIPTIONS À RETOURNER POUR LE JEUDI 4 OCTOBRE 2007

Maître DARDE Cyrille 12 rue de la Gare 51 380 VERZY

☎ 03.26.83.67.08 ☎ 06.70.35.21.66 E.mail : maitre.darde@verzy.net

Nom du club :-----

| Catégorie | Arme | Nombre d'Equipe |
|------------------|-------------|------------------------|
|------------------|-------------|------------------------|

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|